

Charte Producteur

Je sais et j'accepte que ma candidature comme membre Producteur soit soumise à validation par la Coopérative.

Au delà de mes engagements de coopérateur, ma qualité de membre Producteur m'engage également à :

- Participer au fonctionnement de la coopérative en acceptant le pourcentage de contribution voté en Assemblée Générale
- Livrer en permanence des produits de qualité et qui respectent les réglementations (Hygiène, étiquetage, DLC, etc.) et les Labels
- Mettre à disposition tous les éléments de traçabilité
- Préserver d'autres modes de distribution afin de rester indépendant vis à vis de la Coopérative
- Respecter les éléments cahiers de charges
- Informer de mes difficultés éventuelles à respecter les éléments Cahier des charges
- Accepter des contrôles internes
- Respecter les jours, lieux et horaires de livraison
- Transmettre mes disponibilités de produits sur le site Internet
- Renseigner chaque année la fiche Administrative Exploitation
- Partager mon fichier clients au service de la coopérative
- Verser à la coopérative 2% supplémentaires de mes ventes en compensation, si je ne souhaite pas partager mon fichier clients
- Participer aux actions de promotions et animations de la coopérative

Éléments de cahier des charges

1. Positionnement producteurs

La coopérative validera la candidature des membres Producteurs en fonction des renseignements fournis sur la Fiche Exploitation.

Les données relatives à l'éthique et aux modes de production sont présentées en détail en page suivante par deux tableaux.

L'agriculture intensive n'est pas retenue comme mode de production compatible avec notre éthique. Aucun produit issu de cette agriculture ne pourra donc être commercialisé par notre coopérative.

2. Modes de Production

Type d'agriculture	Caractéristiques
Conventionnelle Classique	Pratiques agricoles les plus courantes aujourd'hui dans les pays développés et correspondant aux savoir-faire classiques d'une grande majorité d'exploitants agricoles. Dans l'Union Européenne, l'agriculture dite conventionnelle s'est modernisée avec la PAC depuis 1962.
Conventionnelle Raisonnée	On cherche à substituer à une lutte systématique contre les ravageurs des cultures, par une lutte en fonction des seuils de tolérance des cultures, dite "lutte raisonnée" ou "lutte dirigée".
Intégrée	La production intégrée cherche à réduire l'utilisation d'intrants extérieurs à l'exploitation (énergie, produits chimiques, eau), en valorisant au mieux les ressources naturelles et en mettant à profit des processus naturels de régulation
Conservation	L'agriculture de conservation vise des systèmes agricoles durables et rentables et tend à améliorer les conditions de vie des exploitants au travers de la mise en oeuvre simultanée de trois principes à l'échelle de la parcelle : le travail minimal du sol ; les associations et les rotations culturales et la couverture permanente du sol. Elle est d'un grand intérêt pour les petites exploitations.
Bio	L'agriculture biologique propose comme point de départ la non utilisation de produits chimiques de synthèse. C'est un concept global qui s'appuie sur le choix de valeurs comme le respect de la terre et des cycles biologiques, la santé, le respect de l'environnement, le bien être animal, la vie sociale...
Agro écologie	L'agro écologie recherche une optimisation de l'ensemble de l'agro écosystème. Elle permet de mettre sur pied des systèmes agricoles très diversifiées qui favorisent la conservation des terres, la restitution de la matière organique et des nutriments au sol, la création endogène de moyens de contrôle biologique contre les ravageurs, l'utilisation multiple du paysage.

3. Ethique de Production

Sens	Caractéristiques
Durable	L'agriculture durable n'est pas un mode de production. Il n'y a pas qu'une seule façon de faire de l'agriculture durable mais se revendiquer de l'agriculture durable c'est prendre en compte simultanément les 27 principes de la déclaration de RIO qui, rapportés aux domaines agricole et rural, peuvent se regrouper en quatre dimensions indissociables : - L'efficacité économique : systèmes de production économes et autonomes, revenus décents, - L'équité sociale : partage des richesses, des droits à produire et du pouvoir de décision, - La protection de l'environnement : préserver la fertilité des sols, la biodiversité, les paysages la qualité de l'air et de l'eau, - La culture et l'éthique : respect des générations futures, des communautés rurales et paysannes. Gestion participative de l'espace et des modes de production d'aliments de qualité.
Multifonctionnelle	Le concept d'agriculture multifonctionnelle est, comme celui d'agriculture durable, né au Sommet de Rio en 1992 à partir du constat suivant : La reconnaissance du concept sur le plan institutionnel vise donc à assurer la promotion et la rémunération de trois fonctions "externes" de l'agriculture : - la sécurité alimentaire : autosuffisance, aspects nutritionnels et de qualité, - le respect de l'environnement, - le maintien des sociétés rurales. La notion a été placée au centre de la dernière Loi d'orientation agricole (LOA) adoptée par la France en 1999 et figure parmi les orientations de la PAC définies au Sommet de Berlin de mars 1999.

4. Les Produits

Les produits commercialisables par la Coopérative sont :

- Légumes produits en pleine terre au sein de l'exploitation
- Frais = 100% produit au sein de l'exploitation
- Frais transformé = 95% produit au sein de l'exploitation
- Conservé = 95% produit au sein de l'exploitation
- Produits transformés :
 - viande : 70% produit au sein de l'exploitation
 - confiture, fruits sirop : mini 50% produit au sein de l'exploitation
 - légumes : 70% produit au sein de l'exploitation
 - farine : 100% produit au sein de l'exploitation
 - pâtes : 95% produit au sein de l'exploitation

5. Le Territoire

Les produits commercialisables par la Coopérative sont issus exclusivement des territoires locaux, dans un rayon de :

- 100 km pour les produits suivants : Vin, fruits et jus de fruits
- 60 km pour tous les autres produits

La signature de la charte Producteur, par validation sur le site ainsi que signature papier avec la mention « J'ai lu et respecte cette charte », atteste de ces engagements. En cas de non respect de ces engagements, je m'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Nom :- **Prénom :**

Adresse :.....

.....
(.....

Date :

Signature

Précédée de la mention« J'ai lu et respecte cette charte »

Fiche d'Exploitation

Année : 201...

1. L'Exploitation

Nom de l'exploitant	
Nom commercial de l'exploitation	
Statut juridique	
N° Exploitation	
N° SIRET	
N° Pacage	
Compagnie et N° Contrat assurance RC	
Nbr Ha en SAU	
Nbr personnes travaillant sur exploitation	
UGB	

2. Les Produits

	Type de produit	N° Agrément/Label (Si existant)
Produit 1		
Produit 2		
Produit 3		
Produit 4		
Produit 5		
Produit 6		

Date :

Signature